

L'honorable M. Croll: Oui.

L'honorable M. Brooks: Le comité a-t-il fait rapport?

L'honorable M. Croll: Non, le comité mixte n'a pas terminé ses auditions avant la dissolution de la législature et nous avons maintenant l'intention de rétablir ce comité pour étudier à nouveau la question.

L'honorable M. Croll propose que le bill soit inscrit au *Feuilleton* en vue de la 2^e lecture mardi prochain.

(La motion est adoptée.)

BILL D'INTÉRÊT PRIVÉ

AETNA CASUALTY COMPANY OF CANADA—
PREMIÈRE LECTURE

L'honorable Eric Cook présente le bill S-4, visant à incorporer l'*Aetna Casualty Company of Canada*.

Le bill est lu pour la 1^{re} fois.

L'honorable M. Cook propose que le bill soit inscrit au *Feuilleton* en vue de la 2^e lecture jeudi prochain.

(La motion est adoptée.)

LE CONSEIL PRIVÉ

NOMINATIONS PROPOSÉES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'honorable Jean-François Pouliot: Honorables sénateurs, avant l'appel de l'ordre du jour, je voudrais faire une proposition au gouvernement et je prierais le greffier du Sénat d'envoyer un exemplaire annoté du compte rendu de la séance d'aujourd'hui au secrétaire du Conseil privé.

La plupart d'entre vous, honorables collègues, ont entendu, à la dernière séance du Sénat, des éloges des vivants et des morts. La tristesse de cette occasion s'est trouvée atténuée, car il est toujours bien réconfortant et satisfaisant d'entendre raconter les bonnes œuvres de nos collègues disparus et de ceux qui sont encore des nôtres.

Si le poste de Président du Sénat et celui d'Orateur de la Chambre des communes constituent un honneur insigne, on peut facilement se rendre compte qu'ils exigent autant de labeur, de difficulté et d'application que ceux de leader du gouvernement et de leader de l'opposition. C'est un sujet que je ne développerai pas ce soir, mais il se peut que j'en reparle dans l'avenir.

J'en viens maintenant à ma proposition. Je crois que les éloges prononcés au sujet de certains de nos collègues, vivants et décédés,

n'étaient pas exagérés. Mais, puisque ce qu'on a dit était évidemment vrai, il faudrait formuler une recommandation quelconque. Voici ma proposition, et j'espère que vous voudrez bien l'approuver: que Votre Honneur soit nommé membre du Conseil privé dès maintenant; qu'on accorde le même honneur au Président sortant, l'honorable sénateur Bourget, qui n'a pas encore été élu au Conseil privé; que le leader suppléant de la Chambre (l'honorable M. Bouffard), qui doit s'acquitter de fonctions des plus importantes—les fonctions de l'ensemble du Cabinet dans cette enceinte—soit élu membre du Conseil privé, ainsi que les autres leaders suppléants, tant de ce côté-ci de la Chambre que de l'autre, notamment, l'honorable sénateur Vaillancourt et l'honorable sénateur Choquette. On devrait accorder le même honneur à l'Orateur de la Chambre des communes, l'honorable Lucien Lamoureux.

Ce serait commettre une grave erreur que d'attendre jusqu'à ce que l'un ou l'autre de ces honorables représentants soit enseveli à six pieds sous le sol canadien pour reconnaître ses mérites. Je propose donc, avec tout le respect que je dois au gouvernement, que ledit gouvernement examine ces propositions le plus tôt possible.

DISCOURS DU TRÔNE

MOTION TENDANT À L'ADOPTION DE L'ADRESSE EN RÉPONSE—AJOURNEMENT DU DÉBAT

Le Sénat aborde l'étude du discours que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la session.

L'honorable A. Hamilton McDonald propose, appuyé par l'honorable L.-M. Gouin:

Que l'Adresse, dont le texte suit, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada afin de lui offrir les humbles remerciements du Sénat pour le gracieux discours qu'il a daigné adresser aux deux Chambres du Parlement:

A Son Excellence le général le très honorable Georges-P. Vanier, Compagnon de l'Ordre du service distingué, à qui ont été décernées la croix militaire et la décoration des Forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada:

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, le Sénat du Canada, en Parlement assemblés, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.